



SBA NEWS

L'OGBL MISE SUR LE PROGRES SOCIAL

Le Comité exécutif de l'OGBL prépare la prochaine réunion tripartite et regrette que les organisations patronales essaient à nouveau de focaliser la tripartite sur l'abolition de l'indexation. La proposition d'une désindexation générale et l'attaque de front simultanée contre les salaires est une pure provocation.

L'OGBL rend attentif au fait que les entreprises ont bénéficié, depuis 2006, d'un remarquable soutien de la part de l'Etat et malgré ces cadeaux généreux, l'Union des Entreprises luxembourgeoises (UEL) veut à nouveau réduire les acquis et salaires des salariés, s'opposer à la réforme de la législation sur la gestion et à l'amélioration du droit social et œuvrer contre le régime public de pension basé sur la solidarité.

L'OGBL, représentant les intérêts de tous les citoyens luxembourgeois et des 150 000 frontaliers qui contribuent largement à la prospérité du pays, revendique de la part du gouvernement avant de programmer de nouvelles réunions tripartites, de présenter des bilans critiques sur différents sujets tel que la politique industrielle, son développement et comment diversifier l'industrie luxembourgeoise? Quelle est la stratégie du gouvernement concernant la consolidation, la diversification et le développement du secteur financier? Dans quels projets économiques d'avenir y a-t-il eu des investissements et avec quel résultat? Dans quelle mesure le gouvernement a-t-il pris soin d'associer d'avance les représentants des salariés et leurs syndicats dans les processus décisionnels d'importance stratégique (Ex.: Cargolux; Dexia; KBL; Arcelor). L'OGBL attend également du Gouvernement une position claire en ce qui concerne le maintien de l'indexation, la défense du pouvoir d'achat, l'amélioration des droits de gestion des salariés dans les entreprises, la défense et l'amélioration structurelle du salaire social minimum, la défense du principe de l'ajustement biannuel du salaire social minimum et des pensions à l'évolution générale des salaires ainsi que la lutte contre l'inflation domestique.

Vu l'excellente évolution des finances publiques, l'OGBL revendique également:

- d'indexer avec effet immédiat les allocations familiales désindexées depuis 2006, le boni enfant et le congé parental pour les adapter au coût de la vie actuel,
- que le crédit d'impôt pour salarié de 25 EUR soit porté à 50 EUR,
- que certaines participations aux soins de santé soient annulées et que les prestations de la CNS soient améliorées notamment en médecine dentaire,
- que la surprime payée par les ex-ouvriers en matière d'assurance maladie soit supprimée rétroactivement à partir du 1er janvier 2011.

Face à l'attitude extrêmement négative des fédérations patronales et leurs attaques contre le modèle luxembourgeois auquel le Luxembourg doit sa paix sociale et sa prospérité, le Comité exécutif de l'OGBL est d'avis qu'un accord tripartite à tout prix n'est pas souhaitable.

SOMMAIRE

L'OGBL mise sur le progrès social	1
Zoom sur la place financière	2
Actualités de la rentrée	3
Votre évaluation annuelle approche	3
Europe: taxe «Tobin»	3
Les frontaliers	3
Les manifestations au Luxembourg	3
Présentation du SBA	4
Sondage: Votre avis nous intéresse	4
Last-minute	4

NUMERO 1 - NOVEMBRE 2011

LA CITATION DU MOIS

«Le travailleur salarié n'est pas un mendiant mais un créateur de richesse.»

A. Bertho

ZOOM SUR LA PLACE FINANCIERE



DEXIA BIL et KBL Luxembourg rachetées par le Qatar

Suite à l'annonce du ministre des Finances, Luc Frieden, du rachat de Dexia-BIL et de KBL European Private Bankers par des sociétés d'investissement appartenant à l'Etat du Qatar, aucune information n'a filtré concernant le maintien des emplois des salariés.

Si l'acquisition de la Dexia-BIL par un repreneur international annoncée par le ministre des Finances - tout en confirmant que les emplois ne seraient pas menacés - était une nouvelle plutôt positive, la reprise de KBL par ce même acquéreur change totalement la situation.

En effet, l'OGBL/SBA s'inquiète d'une possible synergie des activités des deux banques qui entraînerait probablement un impact sur les effectifs.

Alors que pour RBC-Dexia Investor Services, la Royal Bank of Canada pourrait annoncer vouloir exercer son droit de préemption de rachat de la partie Dexia, l'avenir de l'entité Dexia Asset Management (DEXIAM) quant à elle, reste encore à déterminer.

L'OGBL/SBA ainsi que ses délégués du personnel suivront de près l'évolution de la situation et veilleront au respect des droits des salariés de ces deux grandes banques de la place ainsi que de Dexia Asset Management et de RBC-Dexia.



Banque Invik en vente

L'OGBL/SBA a demandé une réunion d'urgence avec la direction. Le groupe financier suédois Catella met en vente sa filiale Banque Invik, établie à Luxembourg depuis 1989. La banque compte actuellement 105 salariés, 47 sont basés à Luxembourg-ville et 58 à Capellen.

Les activités principales de cette banque regroupent le Wealth Management, Corporate & Trust ainsi que toutes les transactions liées aux cartes de crédit (clearing).

Catella a évoqué des motifs stratégiques à cette vente et espère trouver un acheteur confirmé d'ici la fin de l'année. Les délégués OGBL en place chez Banque Invik, soucieux de répondre aux inquiétudes du personnel, sollicitent d'urgence une réunion avec la Direction.

Actifs dans la défense des intérêts du personnel, les représentants des salariés souhaitent obtenir rapidement des précisions concernant l'impact de cette future vente, d'une part, quant aux conséquences économiques et aux mesures sociales qui seront appliquées aux salariés, d'autre part.



Vagues de licenciements dans les banques

Au niveau mondial, 10 000 suppressions d'emplois sont annoncées chez HSBC, 900 chez HSH Nordbank, ABN AMRO prévoit une réduction de 2.350 postes d'ici à 2014, même échéance chez Lloyds Banking Group pour 15.000 emplois, les groupes UBS et Crédit Suisse annoncent respectivement une réduction de 3500 et 2000 postes (sources AFP).

Le syndicat OGBL/SBA, préoccupés par l'avenir des emplois à Luxembourg, a contacté les principales banques internationales concernées par ses réductions d'emplois afin de connaître l'impact sur leurs filiales au Luxembourg. A l'heure où nous publions notre bulletin, UBS et ABN AMRO ont répondu qu'aucune mesure ni plan social n'étaient pour l'instant prévus à Luxembourg.



HSBC Luxembourg a informé le SBA et ses délégués du personnel que ses filiales à Luxembourg, qui comptent 660 salariés, ne seront pas impactées. Au contraire, les activités Private Banking, Corporate Banking, Asset Management et Securities Services se développeront à Luxembourg dans les 4 prochaines années.

En ce qui concerne **UBS Luxembourg**, plus de 700 salariés sont employés dans les deux entités (UBS Luxembourg S.A. banque et UBS Fund Services S.A. gestion des fonds). Nos délégués du personnel sont confrontés à de nombreux problèmes dans le cadre du regroupement de ses 2 activités sur un seul site à Luxembourg.

Le SBA a demandé une entrevue avec la Direction d'UBS afin de soutenir nos délégués du personnel et de rétablir le dialogue social concernant la mise en place d'un plan d'organisation de travail équitable pour les 2 entités et la réintégration des salariés hors-conventionnés dans la convention collective de travail.



La **banque ITAÛ Europa Luxembourg S.A.** a annoncé officiellement la fermeture de ses bureaux à Luxembourg pour délocaliser son activité « Private Banking » en Suisse. Au total, 60 personnes perdront progressivement leur emploi au cours des 2 prochaines années. L'OGBL/SBA et les autres syndicats négocient avec la Direction un plan social pour l'ensemble du personnel. Les négociations n'ayant pas abouti sur un accord, l'Office National de Conciliation (ONC) a été saisi par les parties le 19 octobre 2011. Les membres du personnel de la Banque Itaù soutenus par les syndicats et des collègues d'autres banques ont manifesté devant les locaux de la banque le 26 octobre dernier. La Banque ITAÛ fermera ses portes à Luxembourg au plus tard en 2014.

NOTRE CONSEIL

En cas de licenciement ou d'entretien préalable, ne signez aucun document et contactez votre Délégué du Personnel.

ACTUALITES DE LA RENTREE

Convention Collective des Assurances

Le secteur des assurances a généré de bons résultats en 2011. L'OGBL/SBA demandera des améliorations significatives de cette convention collective qui a été dénoncée fin septembre.

La 1ère réunion entre patronat et syndicats se tiendra le 10 novembre 2011.

Convention Collective de Cetrel

Elle a été dénoncée le 12 octobre 2011. Les négociations entre les syndicats et la Direction débuteront en novembre 2011.

Nouvelle tranche indiciaire

Elle a été mise en place le 1er octobre 2011: l'indice est de 737,83. Augmentation des salaires et des traitements de 2,5%.

VOTRE EVALUATION ANNUELLE APPROCHE !!!

Nos délégués du personnel constatent dans de nombreuses entreprises que le système d'évaluation des collaborateurs est détourné et qu'il devient un outil de démotivation, parfois même de licenciement.

S'il est légitime pour la hiérarchie de faire le point avec les salariés, l'appréciation annuelle doit rester constructive et motivante, fixer des objectifs de carrière et offrir des possibilités d'évolution salariale et personnelle. Pour la DRH, le procédé doit être un outil de gestion des carrières et d'utilisation des compétences au mieux pour le bien-être des salariés et la rentabilité de l'entreprise.

Or le processus devient subjectif et arbitraire, de plus il est lié désormais à l'octroi individuel des augmentations et primes de performance.

Vous avez le droit de contester une évaluation qui n'est pas objective et nous vous conseillons vivement de ne pas signer ce document et d'adresser une réponse écrite à joindre à votre dossier personnel dans votre entreprise.

En cas de problème, n'hésitez pas à contacter vos délégués du personnel qui vous assisteront pour effectuer votre recours contre ses évaluations.

NOTRE CONSEIL

Indiquez «pour réception» avant de signer votre évaluation.

EUROPE: TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIERES

TAXE TOBIN: L'Union Européenne et la Banque Centrale veulent créer une taxe sur les transactions financières.

Cette taxe permettrait de partager la charge de la crise et d'atténuer la spéculation à court terme sur les marchés financiers. Même appliquée à un faible taux de 0,05%, cette taxe rapporterait des revenus estimés

à près de 200 milliards d'euros par an à l'échelle de l'Union européenne et 650 milliards de dollars US au plan mondial.

La CES dont l'OGBL est membre a salué expressément cette résolution et demande au Conseil des Ministres de suivre la recommandation du Parlement européen dans les plus brefs délais.

LES FRONTALIERS

Bourses d'études

Dans le dossier des bourses d'études et des allocations familiales pour les frontaliers, une lettre de relance a été adressée au gouvernement en juillet 2011, aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour, malgré l'ouverture d'une procédure d'infraction contre le Luxembourg par la Commission Européenne.

Plusieurs centaines de dossiers juridiques individuels et recours gracieux sont actuellement suivis par l'OGBL.

Nos membres seront tenus informés de toute évolution importante par l'Aktuell et/ou communiqués de presse ainsi que sur les sites www.ogbl.fr, www.ogbl.be et www.ogb-l.de.

Une audition, devant le Tribunal administratif de Luxembourg, aura lieu le 12 décembre prochain pour déterminer l'issue accordée au recours des enfants frontaliers après le refus de leur octroyer la bourse d'étude.

Double imposition des frontaliers allemands

L'OGBL diffusera prochainement une brochure d'information concernant la double imposition des frontaliers allemands.

Allocation d'interruption de carrière pour les frontaliers belges

Bonne nouvelle: L'OGBL a obtenu raison auprès de la Cour de Cassation dans le dossier de l'allocation d'interruption de carrière pour les frontaliers belges.

Depuis 2004, la CNPF du Luxembourg, considérait les indemnités d'interruption de carrière comme des prestations familiales et tenait compte de ces indemnités en les déduisant du différentiel d'allocations à payer. Dorénavant, les allocations d'indemnité d'interruption de carrière versées par l'ONEM (Office National de l'Emploi) ne sont plus considérées comme des prestations familiales, sauf si l'interruption de carrière est prise dans le cadre du congé parental.

LES MANIFESTATIONS AU LUXEMBOURG

Le 16 mai 2009 et le 21 juin 2011 vous avez manifesté à Luxembourg avec l'OGBL contre le démantèlement des acquis sociaux des salariés, jeunes, pensionnés et pour le maintien des emplois.

LES 2 MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ UN SUCCÈS GRÂCE A VOUS!



PRESENTATION DU SBA

Le Syndicat Banques et Assurances (SBA) de l'OGBL est un des 15 syndicats professionnels du syndicat OGBL. Nous sommes spécialisés dans le secteur financier depuis des années : banques, compagnies d'assurances, et toutes sociétés apparentées à la prestation de services financiers. L'OGBL est le 1^{er} syndicat national de Luxembourg, fort de plus de 65 000 membres et totalement indépendant.

LES COLLABORATRICES



Véronique EISCHEN
Secrétaire centrale
Membre du Bureau exécutif



Michèle SCHROBILTGEN
Secrétaire centrale adjointe



Christel SCHULER
Secrétaire centrale adjointe



Angélique VIDIC
Assistante

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



Serge SCHIMOFF
Président
(Dexia-Bil)



Claude HEIREND
Vice-président banques
(BGL BNP Paribas)



Marcello MAGLIULO
Vice-président banques
(Dexia-Bil)



Jean Didier FREY
Vice-président assurances
(Vivium Assurances)

LAST MINUTE!

Comme cela avait été revendiqué par l'OGBL, l'impôt de crise de 0,8% sera supprimé à partir du 1^{er} janvier 2012.

SONDAGE ... SONDAGE ... SONDAGE ... SONDAGE ... SONDAGE

SOCIÉTÉ

1. Connaissez-vous le SBA avant la lecture de ce bulletin et que pensez-vous de celui-ci?
2. Êtes-vous inquiet pour votre avenir?
3. Pensez-vous qu'une nouvelle crise financière est possible?
4. Qu'attendez-vous de votre syndicat?

MEDIA

1. Par quels moyens vous tenez-vous informés?
2. Faites-vous confiance aux media en général et vérifiez-vous l'information?

TRAVAIL

1. Êtes-vous satisfait de vos conditions de travail (horaires, bien-être, etc.) et de l'évolution de votre salaire?
2. Que pensez-vous de la réforme des pensions proposée par le gouvernement?

**Votre avis nous intéresse! Faites-nous part de votre opinion!
Souhaitez-vous réagir à un article? Avez-vous des questions?
Envoyez-nous un courriel! Consultez notre site web!**